

APPEL A LA MOBILISATION

POUR UN PACTE REGIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Favorisant la reprise économique, la pérennité des entreprises et garantissant la santé des salariés dans une perspective de développement durable.

A l'attention de tous les concitoyens et toutes les forces vives de la région Centre-Val de Loire, organisations syndicales de salariés, organisations d'employeurs, chambres consulaires, salariés, chefs d'entreprises, associations, collectivités territoriales, Etat

Au-delà des conséquences dramatiques qu'elle génère pour des millions de personnes, la crise sanitaire qui nous affecte, menace gravement l'équilibre économique et social de nos sociétés.

D'ores et déjà, les mesures prises par le gouvernement et confortées par le Conseil régional ont permis d'éviter le pire. Au niveau national, l'Etat a mis en place des mesures sans précédent destinées à préserver la trésorerie des entreprises, avec des reports massifs de contributions fiscales et de cotisations sociales, avec la création d'un Fonds de solidarité abondé par le Conseil régional, l'octroi de sa Garantie sur les prêts bancaires, et le déploiement d'un dispositif exceptionnel de chômage partiel.

En Région Centre Val de Loire, plus d'une entreprise sur deux est à l'arrêt ; dans le bâtiment et les travaux publics, dans les hôtels, cafés, restaurants, plus de 80% des salariés sont en chômage partiel.

Des secteurs entiers de l'économie sont durement impactés par l'arrêt d'une partie de la chaîne de production.

De très nombreuses entreprises sont impactées, notamment les TPE et l'artisanat et si leur activité ne redémarre pas rapidement, il faut craindre de très nombreux dépôts de bilan.

Pour éviter une telle situation, dans un contexte où les dispositions légales évoluent en permanence et où les incertitudes scientifiques demeurent, il convient d'accompagner le déconfinement et d'adapter dans chaque entreprise l'organisation du travail pour assurer la sécurité des personnes.

Cela passe par le dialogue social. A défaut, et à très brève échéance, des secteurs entiers de l'économie seront appelés à disparaître et les conséquences sociales en seront exorbitantes.

Aussi, pour faire face à de telles perspectives, **aux côtés de l'Etat et du Conseil Régional**, les Organisations Professionnelles et Interprofessionnelles d'employeurs, les Chambres Consulaires, les Organisations syndicales de Salariés, ont convenu d'agir ensemble pour organiser la reprise progressive de l'activité en lançant un

APPEL à la MOBILISATION sur la base d'UN PACTE REGIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL
qui se donne pour objectif d'ACCOMPAGNER LE REDEMARRAGE DES ENTREPRISES
et d'ASSURER LEUR PERENNITE en VEILLANT A LA SANTE DES SALARIES

A travers ce PACTE, les parties signataires appellent solidairement et solennellement :

CONCERNANT LA SANTE AU TRAVAIL ET LE DIALOGUE SOCIAL

- **A veiller à assurer la santé et la sécurité** de l'ensemble des acteurs de l'entreprise, salariés, clients, fournisseurs, prestataires extérieurs, agents de l'Etat et des collectivités, employeurs, en mobilisant et coopérant avec les organismes de prévention et particulièrement avec les services de santé au travail, en assurant la promotion des guides élaborés au niveau des branches, et les fiches métiers du ministère du travail.
- **A assurer collectivement l'approvisionnement en équipements de protections individuels,**
- **A respecter strictement les mesures sanitaires** qui seront prises suite au déconfinement,
- **A agir dans un climat de confiance et de dialogue social renforcé et constructif,**

CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA REPRISE ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- A soutenir par leurs actions communes **la reprise progressive du travail dans les entreprises** en veillant à leur pérennité,
- A **définir de nouvelles organisations de travail indispensables au regard du respect des règles sanitaires, des contraintes d'activité et de la charge de travail**, et en innovant par la mise en œuvre de formes alternatives de travail telles que le télétravail,

CONCERNANT LE SOUTIEN AUX SECTEURS EN DIFFICULTE

- A **accompagner les secteurs en difficulté et particulièrement**, à court terme, les entreprises et les sous-traitants des **secteurs les plus impactés par le confinement, contraints d'arrêter toute activité**,

CONCERNANT L'EMPLOI ET LA FORMATION

- A préserver l'emploi, et à garantir le maintien des compétences nécessaires au rebond, en **promouvant et en mobilisant le dispositif « FNE - formation »**
- A **conserver l'élan engagé en matière d'apprentissage** en mobilisant les acteurs, les dispositifs financiers et les modalités de réalisation afin d'assurer la fin d'année de formation en cours et une rentrée satisfaisante,
- A être attentifs à la mise en œuvre du **dé confinement pour les personnes vulnérables, précaires et en situation de handicap**, la crise ayant amplifié les inégalités sociales et placé nombre de foyers dans une situation difficile

CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE

- A tout mettre en œuvre pour **assurer un fonctionnement des transports publics adéquat et adapté aux exigences sanitaires** dans la perspective de faciliter la liberté de circulation après le dé confinement,
- A adapter le fonctionnement de nos entreprises à la **réouverture progressive des écoles**.

CONCERNANT LES PERSPECTIVES DE RELANCE ÉCONOMIQUE

- A bâtir ensemble un **plan régional de relance ambitieux indispensable au redressement de l'économie et à la préservation de l'emploi dans le respect du développement durable** favorisant la relocalisation d'activités nécessaires à la région et à ses habitants.
- A **accélérer les procédures** pour ne pas laisser s'installer une détérioration des carnets de commandes,
- A **poursuivre l'élan de solidarité intergénérationnel** qui s'est manifesté depuis le début de la crise,

CONCERNANT LA MISE EN OEUVRE ET LE SUIVI DE CE PACTE

- La mise en œuvre des dispositions contenues dans ce PACTE sera immédiate.
- Son suivi sera assuré dans un premier temps lors des réunions hebdomadaires des grands acteurs économiques qui seront ouvertes à l'ensemble des signataires.
- Les signataires définiront par la suite les outils de suivi et d'élaboration du plan de relance.

Orléans, le 30 avril 2020

LES SIGNATAIRES

DU PACTE REGIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Pour l'Etat et la Région

LE PREFET DE REGION

Pierre POUËSSEL

LE PRESIDENT DE REGION

François BONNEAU

Pour les organisations interprofessionnelles d'employeurs du Centre-Val de Loire

MEDEF - MOUVEMENT DES
ENTREPRISES DE FRANCE
Claude PARIS

CPME - CONFEDERATION DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
Bernard HIBERT

U2P - UNION DES ENTREPRISES DE
PROXIMITE
Geraldine FERTEUX

UDES - UNION DES EMPLOYEURS DE
L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
Benoit COLIN

FNSEACVL - FEDERATION NAT. DES
SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES
Florent LEPRETRE

Pour les organisations syndicales interprofessionnelles de salariés du Centre-Val de Loire

CFDT- CONFEDERATION FRANÇAISE DEMOCRATIQUE DU
TRAVAIL
Gilles LORY

CFE-CGC - CONFEDERATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT
- CONFEDERATION GENERALE DES CADRES
Yves BAIJOT

CFTC - CONFEDERATION FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS
CHRETIENS
Veronique de MAGY

UNSA - UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
Jessica GOUINEAU

Pour les organisations Professionnelles d'employeurs du Centre-Val de Loire

AREA – ASSOCIATION REGIONALE DES
INDUSTRIES ALIMENTAIRES
Thierry DUBOIS

CAPEB – CONFEDERATION DE
L'ARTISANAT ET DES PETITES
ENTREPRISES DU BATIMENT
Yannick SECKIN

CGAD – CONFEDERATION GENERALE
DE L'ALIMENTATION EN DETAIL
James DOISNEAU

CNAMS – CONFEDERATION
NATIONALE DE L'ARTISANAT DES METIERS
ET DES SERVICES
Géraldine FERTEUX

CRCC – COMPAGNIE REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Jean-Marc LECONTE

CROEC – CONSEIL REGIONAL DE
L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Olivier NIOCHE

FBF – FEDERATION BANCAIRE
FRANÇAISE
Jean-Pierre JOBERT

FCD – FEDERATION DU COMMERCE ET
DE LA DISTRIBUTION
Lionel PERRONE

FEPCSO – GROUPEMENT REGIONAL
DES ENTREPRISES DE PROPRIETE
Christophe SIMONET

FFP – FEDERATION DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
Alain BOUTENEIGRE

FHP – FEDERATION DES CLINIQUES ET
HOPITAUX PRIVES DE FRANCE
Alain FOLTZER

FNTR – FEDERATION NATIONALE DES
TRANSPORTS ROUTIERS
Didier DURAND

FNTV – FEDERATION NATIONALE DES
TRANSPORTS DE VOYAGEURS
Gilles LEFEBVRE

FPI – FEDERATION DES PROMOTEURS
IMMOBILIERS
Yvain LE ROY LIBERGE

FRANCE CHIMIE
Jean-Claude MAESANO

FRB – FEDERATION REGIONALE DU
BATIMENT
Patrick POISSON

FRTP – FEDERATION REGIONALE DES
TRAVAUX PUBLICS
François HURET

OTRE – ORGANISATION DES
TRANSPORTEURS ROUTIERS EUROPEENS
Isabelle BRETEAU

PLASTIOUEST – FEDERATION DE LA
PLASTURGIE

Olivier PERRIER

PRISM'EMPLOI – PROFESSIONNELS
DE L'INTERIM, SERVICES ET METIERS DE
L'EMPLOI

Didier ROCHE

SYNTEC – SYNDICATS DE SOCIETES
D'INGENIERIE, DE SERVICES
INFORMATIQUES

Pascal GREGOIRE

TLF – UNION DES ENTREPRISES DE
TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE
FRANCE

Philippe MUNIER

UIMM- UNION DES INDUSTRIES ET
METIERS DE LA METALLURGIE

Frédéric du LAURENS

UMIH – UNION DES METIERS ET DES
INDUSTRIES DE L'HOTELLERIE

Sabine FERRAND

UNAPL – UNION NATIONALE DES
PROFESSIONS LIBERALES

Bernard-Henri MONNIER

UNICEM – UNION NATIONALE
INTERPROFESSIONNELLE DES CARRIERES
ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Eric LIGLET

UNSFA – UNION NATIONALE DES
SYNDICATS FRANÇAIS D'ARCHITECTES

Virginie BOURDIN

Pour les chambres consulaires du Centre-Val de Loire

CCI – CHAMBRE REGIONALE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Pierre MAROL

CRMA – CHAMBRE REGIONALE DE
METIERS ET DE L'ARTISANAT

Gérard BOBIER

CRA – CHAMBRE REGIONALE
D'AGRICULTURE

Philippe NOYAU